

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL (ÉIM)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS
PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Le mercredi 7 septembre 2016, 20h
École internationale primaire (5010, avenue Coolbrook)

COMPTE-RENDU

1. Mot de bienvenue

Madame Claudie Lévesque, présidente du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue à l'assemblée et explique la présence de Mme Michèle De Serres du CREP, organisme de la CSDM. Mme Lévesque cède la parole à Madame Duchesne, directrice, qui remercie les parents pour leur implication dans la vie de l'école, laquelle est importante. Mme Duchesne souligne la présence de Mme Marie-Josée Mastromonaco, commissaire scolaire, qui adresse quelques mots à l'assemblée. Madame Lévesque mentionne que le courriel de Madame Mastromonaco est accessible sur le site internet de la CSDM et son téléphone est le 514-952-2071.

2. Désignation de la présidence d'assemblée et de la secrétaire

Madame Mireille Goulet propose la candidature de Mme De Serres à titre de présidente d'assemblée. Appuyé par Madame Geneviève Tremblay.

Madame Mireille Goulet propose Madame Nathalie Bertrand, directrice adjointe, comme secrétaire d'assemblée. Appuyé par Madame Geneviève Tremblay.

3. Mot de la présidence d'assemblée

Madame De Serres présente le centre pour lequel elle travaille, soit le Centre de ressources éducatives et pédagogiques de la CSDM (CREP). Elle précise son rôle à titre de présidente d'assemblée. Elle invite les personnes à signer la feuille de présence.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Duchesne a répondu à une question concernant l'ordre du jour. Elle explique pourquoi il a été décidé de mettre l'OPP en point 13.

Demande de modification de l'ordre du jour par Madame Josée Leclerc : déplacer le point de l'OPP afin qu'il soit abordé plus tôt dans la soirée. Appuyé par Madame Mireille Goulet.

1^{ière} contre-proposition : demande de déplacer le point 7 après le point 13.

2^e contre-proposition : M. Dominic Dubuc propose déplacer le point Service de garde à la fin.

Appuyé par M. Jérôme Bédane.

L'ordre du jour amendé est proposé par Geneviève Tremblay et appuyé par Elizabeth Reeve.

5. Adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale du 10 septembre 2015

Des problèmes de nature informatique n'ont pas permis de déposer le document à l'avance sur le site web. La dernière version du document est déposée séance tenante lors de l'arrivée. Quelques minutes sont allouées pour la lecture du document. Le document doit être approuvé par des personnes présentes l'an dernier.

Madame Mireille Goulet propose l'adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale de 2015.

Madame Isabelle Dumas appuie.

Le compte-rendu est adopté.

6. Présentation des structures de participation des parents

Madame Claudie Lévesque présente les différentes structures qui favorisent l'implication des parents à l'ÉIM, soit l'organisme de Participation des Parents (OPP), le Comité des parents usagers du service de garde, la Fondation et le Conseil d'établissement. Elle explique également comment il est possible de s'impliquer au sein des différents comités de parents de la CSDM. L'animatrice mentionne qu'il existe un dépliant explicatif de toutes ces structures sur le site de la CSDM.

7. Fondation de l'ÉIM

7.1 Présentation du rapport annuel 2015-2016

Madame Leduc présente les projets soutenus par la Fondation ÉIM l'an dernier. Mme Iris Pison, membre de la Fondation, explique plus en détails le rôle de l'organisme. À l'école primaire, la Fondation a défrayé la moitié des coûts pour l'achat de livres, de CD. Elle a aussi financé des activités diverses, entre autres le Parcours 3D. Elle a offert gracieusement le chandail des finissants de la 6^{ième} année. À l'école secondaire, elle a terminé les rénovations du café étudiant, bonifié les outils en sciences et l'achat de bandes dessinées en histoire. Elle a également octroyé des bourses aux élèves de la 5^e secondaire pour le projet personnel. Madame Leduc termine en mentionnant que se tiendront bientôt la vente des chandails de coton ouaté à capuchon pour la Fondation ainsi que l'habituelle vente de citrouilles.

7.2 Constitution du Conseil d'administration

Madame Leduc informe les gens qui seraient intéressés à se joindre à la Fondation de la tenue d'une réunion le 6 octobre à 19h à l'école primaire. Monsieur Bédane demande si la Fondation doit produire officiellement un état financier. Madame Leduc confirme que oui; la Fondation doit produire un état financier officiel à chaque année.

8. Reddition de comptes : rapport annuel 2015-2016

Le document est remis séance tenante. Madame Claudie Lévesque, présidente, effectue une courte présentation du rapport annuel qui sera déposé sur le site de l'école. Elle réfère au texte pour les parents qui souhaitent obtenir plus de détails. Elle aborde les différents points du rapport annuel en mentionnant l'audience au Conseil des commissaires.

Elle invite les membres du CÉ 2015-2016 à se lever; ils reçoivent les applaudissements des parents. Madame Lévesque assure que le CÉ peut et fait une différence.

L'animatrice propose une courte période de questions d'une durée de 5 minutes pour des clarifications.

Monsieur François Thibault demande si le déménagement de l'École internationale de Montréal secondaire à l'école Honoré-Mercier est un état de fait. Madame Lévesque mentionne que, pour l'instant du moins, la CSDM est encore en consultation.

Monsieur François Thibault souhaite connaître comment la CSDM envisagerait un déménagement. Madame Mastromonaco, commissaire scolaire, mentionne que le déménagement ne concernerait que l'école secondaire. L'école primaire accueille une majorité d'élèves du quartier. Elle ajoute que l'école secondaire pourrait souhaiter l'amélioration de certains aspects (places supplémentaires, installations, etc.). Elle mentionne en insistant que le point de vue des parents, de l'équipe-école et des élèves seront entendu par la CSDM avant toute prise de décision. Pour l'instant, rien n'est encore officiel. Madame Duchesne ajoute que qu'il est important que le CÉ apporte des questionnements et des pistes de réflexion à la CSDM. Tout devrait être bien analysé; les inquiétudes des parents doivent être entendues.

Monsieur François Thibault souligne que le directeur d'Honoré-Mercier a déjà annoncé qu'il y aurait un volet international l'an prochain dans cette école. Monsieur Dubuc mentionne qu'il a entendu les mêmes rumeurs.

Madame Reeve demande des précisions au sujet du code vestimentaire qui, selon elle, augmenterait le stress chez les élèves. Madame Lévesque mentionne que le CÉ approuve annuellement le code vestimentaire proposé par l'équipe-école. Toutefois, elle prend note des commentaires de Mme Reeve.

Madame Fanny Dubois mentionne que le code vestimentaire a créé du stress chez son enfant et pour elle également.

Madame Fanny Dubois demande comment le CÉ et l'OPP devrait être impliqués pour participer au « Plan de réussite ». Madame Lévesque rappelle que le terme « Plan de réussite » n'existe plus et qu'un nouveau modèle de projet éducatif sera déposé par le Ministère de l'éducation.

Madame Fanny Dubois souhaite comprendre comment se fait-il que le point de vue des élèves ne soit pas considéré dans cette démarche. Mme Lévesque ne partage pas ce point de vue et précise la place et le rôle des élèves. La direction souligne que la démarche du projet éducatif favorise la participation de toute la communauté, y compris les élèves.

9. Nomination des officiers pour les élections

9.1 Président d'élections

Madame Dumas propose M. Julien Langlois, directeur adjoint par intérim, comme président d'élections. Appuyé par Madame Janveau.

9.2 Secrétaire d'élections

Madame Théodora Samiotis propose Nathalie Bertrand comme secrétaire d'élections. Appuyé par Madame Julie Lavallée.

9.3 Scrutateurs et scrutatrices

Il est demandé que 4 personnes soient responsables du scrutin.

Madame Samiotis et Madame Lavallée se proposent comme scrutatrices.

Un parent, Monsieur Dubois, demande s'il est possible que les candidats se prononcent séance tenante pour ou contre le déménagement de l'ÉIM à Honoré-Mercier.

Monsieur Pascal Cyr demande si un parent peut se présenter comme membre de la communauté.

Madame Mastro Monaco, commissaire scolaire, rappelle que le représentant de la communauté peut être toute personne de la population locale desservie par l'école. Un représentant de la communauté pourrait appartenir à n'importe quelle organisation locale qui a des intérêts ou des objectifs communs (ex : le CLSC, la bibliothèque, la municipalité, etc.). Par contre, ses membres n'ont pas le droit de vote. Mme Lévesque indique pourquoi, au cours des dernières années, ce poste n'était pas comblé.

10. Conseil d'établissement

Madame Lévesque effectue une brève présentation des rôles et responsabilités du CÉ. Elle nomme la composition du CÉ 2015-2016 et remercie les membres dont le mandat vient à échéance cette année.

Madame Lévesque annonce la nomination des membres du personnel-enseignant pour cette année.

Enseignants : Julie Langevin, Danya Vidal, Annie Girard et Élie Dagenais. Personne non enseignant : Robert Desalliers, responsable du Service de garde, Marie Claude Roy AVSEC du secondaire, Lise Corbin, technicienne de laboratoire.

Propositions pour les postes au CÉ PRIMAIRE

Madame Christine Morin est proposée par Julie Robert, appuyée par Madame Diaz. Madame Morin refuse la mise en candidature puisqu'elle croit que Mme Lévesque et que M. Cambon devraient être maintenus pour assurer la continuité des dossiers cette année.

Madame Lévesque propose Monsieur Cambon, appuyé par Mme Laura. Monsieur Cambon accepte.

Monsieur Dubuc propose Madame Lévesque, appuyé par Madame Julie Toupin. Madame Lévesque accepte.

SECONDAIRE

Monsieur Cambon propose Madame Dumas, appuyé par Madame Lévesque.

Madame Dumas accepte.

Madame Lévesque propose Madame Pison, appuyée par Madame Janveau.

Madame Pison accepte.

Madame Reeve se propose elle-même, appuyée par Jérôme Débane.

10.1 Élection des nouveaux membres (mandats de 2 ans)

- 2 postes pour des parents du primaire

Deux seuls candidats ont accepté la mise en candidature. Ils sont donc élus sans qu'un vote ait lieu.

- 2 postes pour des parents du secondaire

Considérant que trois candidatures sont soumises pour deux postes, il y a donc la tenue d'élections pour le secondaire. Les billets de vote sont remis et les candidats se présentent. Un vote a lieu.

Les candidats choisis par la majorité :

Madame Isabelle Dumas et Madame Elizabeth Reeve.

11. Comité de parents de la CSDM

11.1 Rapport du représentant sortant

Madame Dumas a assumé les fonctions en alternance avec Madame Lévesque.

Madame Lévesque présente le rapport des activités du Comité de parents de la CSDM.

11.2 Élection du représentant

Monsieur Cambon propose Madame Lévesque, appuyé par Iris Pison.

Madame Lévesque accepte et est élue par l'Assemblée.

11.3 Élection du substitut

Monsieur Cambon propose Madame Dumas, appuyé par Madame Lévesque.

Madame Dumas refuse.

Madame Dumas propose Monsieur Cambon, appuyée par Madame Lévesque. Monsieur Cambon accepte.

12. Organisme de participation des parents (OPP)

12.1 Présentation des bilans de l'OPP

Madame Duchesne revient sur le rôle de l'OPP et le fait que l'Assemblée doit décider de sa formation, à chaque année. Elle remercie les parents qui s'impliquent dans la vie de l'école. Madame Mireille Goulet présente le bilan des activités 2015-2016. En autres, elle aborde la mobilisation des parents contre les coupures, la soirée Fiesta Latina qui fut un très grand succès. Aussi, elle souligne la participation de parents cuisiniers au BBQ pour la fête de fin d'année du Conseil étudiant de l'école secondaire.

12.2 Constitution de l'OPP

Il est demandé à l'Assemblée si elle souhaite former l'OPP et s'il y a des propositions pour sa constitution. Madame Dumas propose qu'il soit minimalement constitué de deux parents du primaire et deux parents du secondaire. Sa demande est appuyée par Monsieur Pascal Cyr. Adopté à l'unanimité.

Les personnes intéressées à s'impliquer dans l'OPP sont invitées à se manifester et **doivent remplir le formulaire disponible à l'avant**, pour laisser leurs coordonnées séance tenante.

12.3 Régie interne de l'OPP

Madame Mireille Goulet propose la reconduction des règles de régie interne utilisée l'an dernier, en provenance de la Fédération des Comités de parents du Québec, appuyée par Madame Lévesque. Adopté à l'unanimité.

13. Comité de parents du Service de garde

13.1 Rapport des membres

Madame Julie Toupin effectue une synthèse des travaux du comité, qui ont tenu trois réunions au cours de l'année.

13.2 Élection des représentants

La direction mentionne que Mme Delphine Prost est intéressée à faire à nouveau partie du comité. Puisqu'aucun parent ne manifeste son intérêt séance tenante, Madame Duchesne fera un appel à tous afin de trouver d'autres parents qui pourraient siéger au comité.

14. Période de questions

Il est précisé que les questions doivent être en lien avec le déroulement de l'assemblée.

Monsieur Cyr mentionne une anecdote sur l'importance d'écouter les anciens élèves qui utilisent les méthodes acquises à l'école internationale de Montréal.

15. Levée de l'assemblée

Monsieur Cambon propose la levée de l'assemblée, appuyé par Madame Lavallée.
L'assemblée est levée à 22h40.